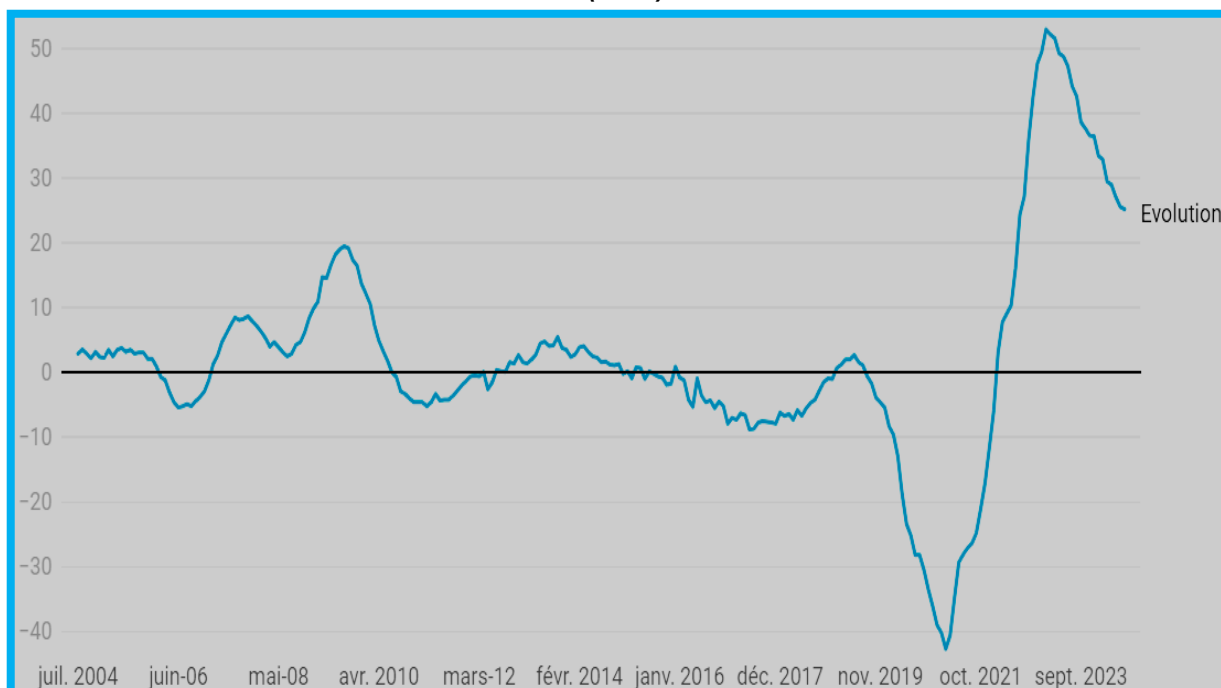


Evolution annuelle des défaillances d'entreprises

(En %)



Source: Banque de France, 16 août 2024 • [Récupérer les données](#) • Créé avec [Datawrapper](#)

Questions

Q.1. Caractérisez l'évolution ci-contre selon la méthode QQQQ-SOU-ROI

Q.2. A quel moment du cycle de vie des entreprises se situent ces statistiques ?

Q.3. Justifiez les titres d'articles publiés le même jour (cf. sources ci-dessous)

a. La progression des défaillances d'entreprises poursuit son ralentissement

b. Hausse préoccupante des défaillances d'entreprises en France

c. La France confrontée à une forte poussée des défaillances d'entreprises

Q.4. Pourquoi ces titres sont-ils compatibles et cependant plus ou moins pertinents si l'on regarde l'ensemble de la période ? En quoi l'après COVID est un élément à intégrer à l'analyse ?

Q.5. Ces entreprises connaissent-elles finalement des problèmes de C.A. ou de bénéfices ?

Sources

La progression des défaillances d'entreprises poursuit son ralentissement

A fin juillet, le relevé de la Banque de France rend compte d'une légère hausse des défaillances en cumulé sur les douze derniers mois - Publié le 19 août 2024
En tendance, les défaillances d'entreprises suivent une **évolution favorable**.
Ainsi, à fin juillet, selon les statistiques que vient de publier la Banque de France, le nombre provisoire de défaillances cumulé sur les douze derniers mois a atteint 63 095 contre 62 015 en juin, soit une progression de +25,2% contre +25,6% le mois précédent et +26,7% en mai.

La tendance concerne la plupart des secteurs de l'économie. Dans l'immobilier, la progression sur un an augmente toutefois avec un rythme de 48% contre moins

La France confrontée à une forte poussée des défaillances d'entreprises

Sur les six premiers mois de l'année, le nombre global de défauts a bondi de 18 % par rapport à la même période de 2023, selon les données publiées ce mercredi par les administrateurs et les mandataires judiciaires. Près de 102.500 emplois se retrouvent menacés dans l'Hexagone.

C'est un sujet qui a été peu évoqué pendant la campagne des législatives. Les défaillances se multiplient en France. Au deuxième trimestre, 15.980 entreprises françaises ont fait défaut, selon les données publiées ce mercredi par le Conseil national des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires (CNAJMJ). Si la vague ralentit un peu au cours de la période, le niveau de sinistralité demeure néanmoins très élevé, supérieur à ce qu'il était avant la crise sanitaire.

Caddie, Duralex, Les Petits Bidons, Cazoo et bien d'autres : sur les six premiers mois de l'année, le

de 46% à fin juin. Dans les activités financières et d'assurance, l'évolution s'élève à 38,5%, de deux points supérieure à celle de juin et dans le secteur Transports et entreposage, troisième secteur le plus touché, l'augmentation atteint 37,3% en tendance à fin juillet, contre moins de 35% le mois précédent. A l'opposé, le secteur Industrie enregistre une évolution de 12,3% contre 13,7% il y a un mois, celui de l'hébergement et de la restauration affiche une tendance annuelle de 19,5% contre 20,4%... Sous l'angle de la taille des entreprises, l'évolution est homogène pour les diverses tailles d'entreprises, avec un cumul sur douze mois passant à 5,3% en fin juillet pour les entreprises de taille intermédiaire et grande contre 9,4% à fin juin. Pour les PME, les relevés affichent une progression moyenne de 25,2% à fin juillet contre 25,6% à fin juin. Autre critère important pour la situation sur le front des défaillances, la Médiation du crédit n'enregistre pas de hausse du nombre de saisines en fin du mois dernier.	nombre global de défauts a progressé de 18 % par rapport au premier semestre 2023. Il avoisine les 33.500, un chiffre supérieur de 20 % au niveau moyen constaté en 2018 et 2019, avant le Covid, soit 28.000 environ. Tendance que l'on retrouve d'ailleurs dans la plupart des pays de la zone euro. Dans la foulée, près de 102.500 emplois se retrouvent menacés dans l'Hexagone. Fragilités du tissu productif Avec la fin des aides d'urgence massives mises en place par l'Etat, la remontée de la sinistralité était certes écrite. Dans une note récente, Stéphane Colliac, économiste chez BNP Paribas, indique ainsi que cette évolution « procède principalement de la poursuite du rattrapage des défaillances d'entreprises ». Cette analyse n'est toutefois pas partagée pas l'institut Rexecode, proche du patronat qui y voit aussi un révélateur des fragilités du tissu productif hexagonal. « Le nombre de défauts tutoie les plus hauts historiques », et « la hausse va au-delà d'un processus de rattrapage après la mise en sommeil des entreprises après le Covid », souligne-t-il dans son panorama de « la situation et des défis de la France » publié fin juin. Par Nathalie SILBERT Publié le 3 juil. 2024
---	---

Hausse préoccupante des défaillances d'entreprises en France

[Hausse préoccupante des défaillances d'entreprises en France \(journaldeleconomie.fr\)](#) - Le 19 Août 2024, par François Lapierre

Le nombre de défaillances d'entreprises en France continue de croître, atteignant 63.095 cas sur les douze derniers mois, selon la Banque de France. Bien que la progression annuelle tende à ralentir, tous les secteurs de l'économie sont touchés, avec une augmentation notable dans l'immobilier et la construction.

Une augmentation généralisée des défaillances

La France fait face à une augmentation persistante du nombre de défaillances d'entreprises, une tendance qui se confirme mois après mois. Selon les données récentes publiées par la Banque de France, le nombre total de défaillances a atteint 63.095 entre août 2023 et juillet 2024, dépassant ainsi le seuil symbolique des 63.000. Ce chiffre marque une hausse par rapport aux 62.015 cas enregistrés fin juin, chiffre lui-même revu à la hausse après une estimation initiale de 61.081. Tous les secteurs économiques sont concernés par cette augmentation, qui dépasse désormais de 6,3% la moyenne d'avant la crise sanitaire (59.342 défaillances annuelles sur la période 2010-2019). Les aides massives de l'État pendant la pandémie avaient permis de réduire drastiquement le nombre de défaillances, mais la fin de ces soutiens a entraîné une remontée rapide et inquiétante de ces chiffres. Le secteur de la construction est particulièrement touché, avec 13.915 défaillances sur les douze derniers mois, en hausse de 35,6% par rapport à l'année précédente. Le commerce et la réparation automobile suivent de près, avec 13.452 défaillances (+22,3% par rapport à 2023). Le secteur de l'hébergement et de la restauration enregistre quant à lui 8.361 cas, marquant une hausse significative.

Une progression qui ralentit mais reste élevée

Le secteur immobilier connaît la plus forte progression des défaillances sur un an glissant, avec une augmentation de 48%, soit 2.458 entreprises touchées en juillet 2024. Cette hausse souligne les difficultés rencontrées dans ce secteur, où les tensions sur les marchés financiers et les incertitudes économiques ont un impact direct sur la viabilité des entreprises. Bien que le nombre de défaillances continue de croître, la Banque de France note un ralentissement de cette progression en rythme annuel. En juillet, l'augmentation sur un an était de 25,2%, en légère baisse par rapport à juin (+25,6%) et mai (+26,7%). Ce ralentissement de la progression pourrait indiquer un début de stabilisation, mais il est encore trop tôt pour le confirmer. L'absence de hausse des saisines au service de Médiation du crédit de la Banque de France est un autre point à souligner. Ce service, qui intervient pour aider les entreprises en difficulté à trouver des solutions de financement, n'a pas constaté d'augmentation des demandes d'aide, ce qui pourrait témoigner d'une situation encore maîtrisable pour certaines entreprises.

Cependant, la persistance de cette tendance à la hausse dans tous les secteurs invite à la prudence. Si la progression ralentit, le nombre total de défaillances reste élevé, au-delà des niveaux observés avant la crise sanitaire. Les entreprises françaises, notamment dans les secteurs les plus touchés, devront faire face à une conjoncture encore incertaine dans les mois à venir, où la gestion des finances et l'accès au crédit seront des éléments déterminants pour leur survie.